



Saguenéens et Jeannois  
pour les droits de la personne

# Évaluation de la campagne pour contrer les préjugés portant sur l'embauche des personnes âgées

## Rapport d'analyse du sondage pré-campagne

Le 15 avril 2016

# Table des matières

<b>Contexte et objectifs</b>	<b>3</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>5</b>
<b>Profil des répondants</b>	<b>7</b>
<b>Faits saillants</b>	<b>9</b>
<b>Résultats détaillés</b>	<b>11</b>
<hr/>	
1. Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : au global	12
2. Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : le détail	16
<b>Contact</b>	<b>18</b>

# Contexte et objectifs

# Contexte et objectifs

**Quels sont les préjugés à l'endroit de l'embauche des personnes âgées qui existent actuellement parmi les Saguenéens et les Jeannois?**

**Quel sera l'impact de la campagne de sensibilisation visant à lutter contre ces préjugés?**

Seul organisme généraliste de défense des droits de la personne dans sa région, *Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne* (SJDP) agit, jour après jour depuis 25 ans maintenant, pour faire connaître et défendre l'ensemble des droits individuels et collectifs, principalement sur le plan local et régional.

Parmi les nombreux dossiers qui lui tiennent à cœur, celui des préjugés envers les personnes âgées revêt une importance particulière, compte tenu entre autres du vieillissement de la population. Encore aujourd'hui, malheureusement, de nombreux préjugés sont véhiculés concernant les personnes âgées. Cette stigmatisation menace le droit au travail des personnes âgées, quand on refuse d'embaucher quelqu'un en raison de son âge.

Face à ce triste constat, *Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne* a organisé une campagne sociétale visant à lutter contre les préjugés affectant l'embauche des personnes âgées. Cette campagne sera diffusée à la radio au printemps et à l'été 2016. Étant donné la répétition nécessaire à l'abolition des préjugés dans la population, la radio a été désignée comme le meilleur média. Cette campagne repose notamment sur le postulat qu'en prenant conscience de nos préjugés collectifs, nous les éliminons la plupart du temps. Or, étant donné que les résultats d'une telle campagne de sensibilisation sont intangibles et souvent peu visibles à court terme, il est essentiel que les actions de communication déployées par l'organisme soient accompagnées d'une évaluation fiable de son impact et de son efficacité pour diminuer les préjugés. C'est précisément dans le but d'obtenir une mesure claire et objective que *Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne* a mandaté Léger, d'abord pour évaluer la prévalence des préjugés de la population portant sur l'embauche des personnes âgées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avant la diffusion de la campagne, puis à nouveau au terme de la campagne.

Plus précisément, l'étude, qui sera réalisée en deux phases, vise à :

- ✓ connaître la prévalence des préjugés de la population portant sur l'embauche des personnes âgées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avant et après la campagne ;
- ✓ mesurer la notoriété de la campagne ;
- ✓ évaluer l'efficacité de la campagne afin de réduire les préjugés parmi la population ;
- ✓ faire l'analyse différenciée des opinions (avant et après la campagne) selon les sous-groupes sociodémographiques (sexe, âge, revenu, scolarité, etc.)

Le présent rapport d'analyse présente les résultats de la première phase de l'étude (pré-campagne).

# Méthodologie

**Sondage web auprès  
d'un échantillon  
représentatif de 400  
Saguenéens et Jeannois.**



## Population et échantillon

La population à l'étude est composée des résidents de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, âgés de 18 ans et plus et s'exprimant en français. De cette population, un échantillon aléatoire de 400 répondants a été tiré à partir du panel d'internautes de Léger, soit un panel représentatif de la population.

## Questionnaire

Le questionnaire pré-campagne a été élaboré en collaboration entre Léger et les professionnels de *Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne*. L'outil était composé d'environ 20 variables, pour une durée moyenne de complétion moyenne de 4 minutes.

## Dates de réalisation

Le questionnaire d'enquête a été prétesté le 31 mars dernier et la collecte de données officielle a été réalisée du 31 mars au 6 avril 2016, soit moins d'une semaine avant le début de la diffusion de la publicité.

## Pondération et représentativité

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction de la distribution réelle de la population selon l'âge, le sexe et la scolarité d'après les données du recensement de 2011 de Statistique Canada.

À titre indicatif, un échantillon probabiliste de même taille (n=400) aurait une marge d'erreur maximale de +/-4,9%, et ce, dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

## Notes pour lire le rapport

Dans les tableaux présentés, les données en caractères gras et **rouges** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en caractères gras et **bleus** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.

Dans les tableaux et les graphiques, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.

Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

# Profil des répondants

# Profil des répondants

Profil	Total (n=400)
<b>Sexe</b>	
Homme	49%
Femme	51%
<b>Âge</b>	
18-34 ans	25%
35-44 ans	13%
45-54 ans	21%
55-64 ans	20%
65 ans et plus	22%
<b>Scolarité</b>	
Primaire / secondaire	45%
Collégial	31%
Universitaire	23%
<b>Ville de résidence</b>	
Saguenay	56%
Alma	13%
Autres villes	31%

Profil	Total (n=400)
<b>Enfants de moins de 18 ans à la maison</b>	
Oui	29%
Non	70%
<b>Revenu familial</b>	
Moins de 20 000 \$	10%
20 000 \$ à 39 000 \$	20%
40 000 \$ à 59 999 \$	21%
60 000 \$ à 79 999 \$	13%
80 000 \$ à 99 999 \$	10%
100 000 \$ et plus	13%
<b>Occupation principale</b>	
Serv. / Bur. / Ventes	25%
Travailleur manuel	14%
Professionnels	13%
Au foyer	9%
Étudiant	4%
Retraité	32%
Sans emploi	0%



# Faits saillants

# Faits saillants

Le premier volet de l'étude nous apprend que :

- ✓ Les impacts de la discrimination des travailleurs âgés sur l'enrichissement collectif sont en voie d'être généralement reconnus par la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean : 43% croient que cette forme de discrimination nuit à l'enrichissement collectif.
- ✓ La majorité des Saguenéens et Jeannois ne semblent pas avoir de préjugés à l'endroit des travailleurs âgés. Ils leur **reconnaissent même plusieurs forces**, telles que la fiabilité, l'engagement envers leur employeur et l'entreprise qui les emploie, la contribution de leur travail à l'enrichissement collectif, une bonne éthique de travail et un bon jugement.
- ✓ En contrepartie, les **opinions sont plus partagées** en ce qui concerne leur patience et leur capacité à utiliser les outils informatiques.
- ✓ Surtout, la **perception qu'il existe de la discrimination à l'endroit des travailleurs âgés ne semble pas collectivement partagée** par les résidents de la région.
  - En effet, plus de deux répondants sur trois (66%) ont indiqué qu'ils étaient en désaccord (43%), ou moyennement en accord (23%) avec le fait qu'il existe de la discrimination à l'endroit des travailleurs âgés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- ✓ Par ailleurs, il semble prévaloir davantage de préjugés parmi les **hommes** et les **18-44 ans**.

# Résultats détaillés

# 1. Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : au global

# Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : au global

**Près d'un Saguenéen et Jeannois sur deux est d'avis que la discrimination des travailleurs âgés nuit à l'enrichissement collectif...**

Comme mentionné précédemment, l'objectif de la présente évaluation est de connaître la prévalence des préjugés des Saguenéens et Jeannois à l'endroit des travailleurs âgés, avant la diffusion de la campagne de sensibilisation. Nous cherchons à dresser un portrait nuancé de ces préjugés au temps zéro, lequel servira de base pour le second volet de l'étude visant à évaluer les effets de la campagne de sensibilisation sur les perceptions de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'endroit des travailleurs âgés (après sa diffusion). Dans cette perspective, les Saguenéens et Jeannois ont été invités à indiquer leur degré d'accord à l'égard de 12 énoncés portant sur les travailleurs âgés, lesquels ont été déterminés à partir de la documentation disponible sur le site Internet du Conseil des aînés<sup>1</sup>, d'une part, et en nous basant sur le message véhiculé dans la publicité radio, d'autre part.

D'entrée de jeu, on apprend que la majorité des répondants ont, en général, **peu de préjugés envers les travailleurs âgés**, bien qu'un noyau de 10-20% d'entre eux en aient.

En effet, en portant attention aux proportions de répondants qui ont indiqué être **fortement en accord** avec les énoncés de perception évalués, on apprend qu'un peu plus du tiers des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean croient en la **fiabilité des travailleurs âgés** (67%). De plus, 60% reconnaissent leur **engagement envers leur employeur et l'entreprise** qui les emploie, ainsi que la contribution de leur **participation au marché du travail à l'enrichissement collectif**. De même, 58% des répondants consentent que les travailleurs âgés ont une **bonne éthique de travail**, et 57% qu'ils ont un **bon jugement**. Les données colligées révèlent également qu'un peu plus d'un résident du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur deux reconnaît la bonne **qualité des relations** que les travailleurs âgés entretiennent avec leurs collègues, leurs supérieurs et les clients, le cas échéant (55%).

Ceci étant, on note aussi que les Saguenéens et Jeannois entretiennent des perceptions un peu plus nuancées concernant l'**efficacité** (50%) et la **capacité des travailleurs âgés à encadrer les jeunes employés** (50%). Dans une même lignée, on constate que 44% des Saguenéens et Jeannois interrogés perçoivent que les travailleurs âgés sont **patients**, alors que 43% d'entre eux croient que leur **discrimination nuit à l'enrichissement collectif**.

Notons enfin qu'un peu plus d'un répondant sur quatre estime que les travailleurs âgés ont de la **difficulté à utiliser les outils informatiques** (27%).

# Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : au global

**...mais la perception qu'il existe de la discrimination à l'endroit des travailleurs âgés au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne semble pas collectivement partagée par les résidents de la région.**

## Prévalence des préjugés : au global (suite)

En l'occurrence, l'analyse des résultats nous apprend que les Saguenéens et Jeannois sont divisés quant à l'existence ou non de préjugés à l'égard des travailleurs âgés :

- près de la majorité des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont d'avis que la discrimination des travailleurs âgés nuit à l'enrichissement collectif (43% de l'ensemble)...
- ...mais la perception qu'il existe de la discrimination à l'endroit des travailleurs âgés ne semble pas collectivement partagée, puisqu'une même proportion de Saguenéens et Jeannois affirment que cette forme de discrimination n'existe pas dans leur région (43%).

Un graphique qui présente le détail des résultats observés pour chaque énoncé de perception figure à la page suivante.

Soulignons par ailleurs que les résultats observés pour la quasi-totalité des énoncés de perception varient selon le profil sociodémographique des répondants. Ces résultats sont détaillés aux pages 17 et 18 du présent rapport.

# Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés

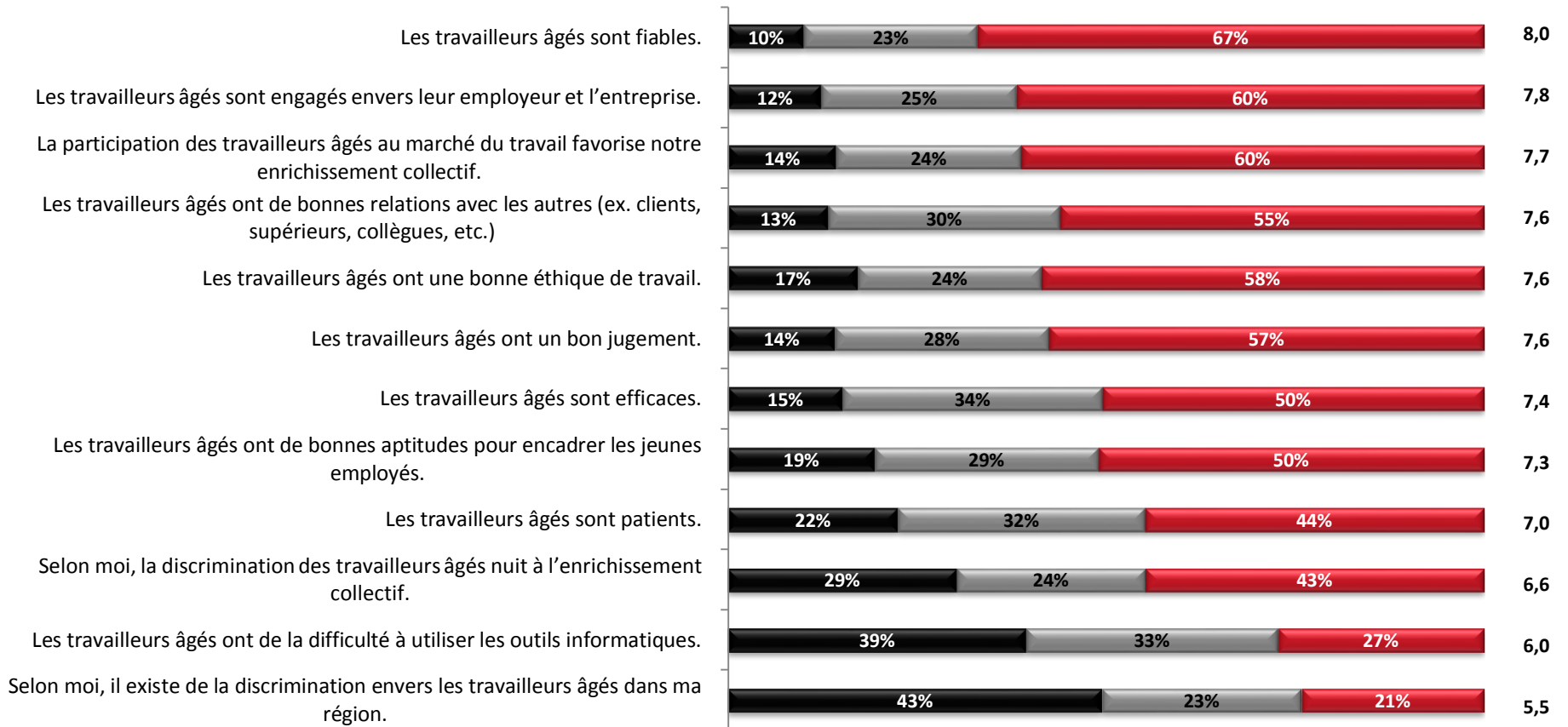
## Prévalence des préjugés : au global (suite)

QA-L. Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants en utilisant l'échelle de 0 à 10, où 0 signifie totalement en désaccord et 10 signifie totalement en accord.

Tous les répondants (n=400)

■ En désaccord (0-5)   ■ Moyennement en accord (6-7)   ■ Fortement en accord (8-10)

Moyenne  
(sur 10)



## **2. Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : le détail**



# Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : le détail

Les hommes et les jeunes (âgés de moins de 44 ans) se montrent un peu plus critiques à l'endroit des travailleurs âgés.

## Prévalence des préjugés : le détail

Le tableau de la page suivante reprend les moyennes d'accord obtenues pour chaque énoncé de perception en regard des variables sociodémographiques. Selon le sexe et l'âge, plusieurs différences significatives sont observées, notamment :

- Les **18-34 ans** perçoivent davantage que les travailleurs âgés ont de la **difficulté à utiliser les outils informatiques** (moyenne de 7,2 sur 10). Au-delà de cette différence, ils sont **moins en accord** avec tous les énoncés, à l'exception de ceux portant sur les **effets négatifs de la discrimination des travailleurs âgés sur l'enrichissement collectif** et sur la **présence de discrimination envers les travailleurs âgés** dans leur région, qui rallient tous les groupes d'âge de manière similaire.
- Pour leur part, les **35-44 ans** sont **moins en accord** avec les énoncés de perception concernant :
  - la **fiabilité des travailleurs âgés** (7,4);
  - leur **bon jugement** (7,1);
  - leur **bonne éthique de travail** (7,0);
  - la qualité de leurs **relations avec les autres** (7,0);
  - leur **efficacité** (6,9)...
  - ...et ils croient davantage que les travailleurs âgés ont de la **difficulté à utiliser les outils informatiques** (6,5).
- Enfin, les **hommes** sont **moins en accord** avec la plupart des énoncés de perception, plus précisément envers ceux qui portent sur :
  - la **fiabilité des travailleurs âgés** (7,8);
  - leur **engagement** auprès de leur employeur et de l'entreprise (7,6);
  - les effets positifs de leur **participation au marché du travail sur l'enrichissement collectif** (7,5);
  - leur **bon jugement** (7,3);
  - leur **bonne éthique de travail** (7,5);
  - leurs **bonnes aptitudes pour encadrer les jeunes employés** (7,1);
  - l'**existence de discrimination envers les travailleurs âgés** dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,2).

En somme, les résultats observés mettent en lumière que les hommes et les répondants âgés de moins de 44 ans se montrent un peu plus critiques à l'endroit des travailleurs âgés.

# Prévalence des préjugés envers les travailleurs âgés : le détail

## Prévalence des préjugés : le détail (suite)

QA-L. Veuillez indiquer si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants en utilisant l'échelle de 0 à 10, où 0 signifie totalement en désaccord et 10 signifie totalement en accord. – Tous les répondants



Les moyennes sur 10	Total (n=400)	Hommes (n=181)	Femmes (n=219)	18-34 ans (n=90)	35-44 ans (n=67)	45-54 ans (n=82)	55-64 ans (n=79)	65 ans et plus (n=82)	Alma (n=51)	Saguenay (n=233)	Autres Villes (n=116)
Les travailleurs âgés sont fiables.	8,0	7,8	8,2	7,2	7,4	8,1	8,3	8,9	7,9	7,9	8,2
Les travailleurs âgés sont engagés envers leur employeur et l'entreprise.	7,8	7,6	8,0	7,2	7,4	7,7	8,2	8,5	7,7	7,7	8,1
La participation des travailleurs âgés au marché du travail favorise notre enrichissement collectif.	7,7	7,5	7,9	6,7	7,3	7,7	8,1	8,7	7,5	7,7	7,7
Les travailleurs âgés ont un bon jugement.	7,6	7,3	7,9	6,5	7,1	7,7	8,1	8,5	7,7	7,5	7,6
Les travailleurs âgés ont une bonne éthique de travail.	7,6	7,5	7,8	6,7	7,0	7,7	8,2	8,5	7,7	7,7	7,4
Les travailleurs âgés ont de bonnes relations avec les autres (ex. clients, supérieurs, collègues, etc.)	7,6	7,5	7,6	6,9	7,0	7,3	8,0	8,5	7,7	7,6	7,4
Les travailleurs âgés sont efficaces.	7,4	7,2	7,5	6,2	6,9	7,5	7,8	8,4	7,0	7,4	7,5
Les travailleurs âgés ont de bonnes aptitudes pour encadrer les jeunes employés.	7,3	7,1	7,6	6,2	6,9	7,5	7,7	8,3	7,6	7,2	7,4
Les travailleurs âgés sont patients.	7,0	6,9	7,0	6,1	6,6	7,1	7,6	7,7	6,8	7,0	7,1
Selon moi, la discrimination des travailleurs âgés nuit à l'enrichissement collectif.	6,6	6,5	6,7	6,3	6,4	6,8	6,6	7,0	6,3	6,7	6,7
Les travailleurs âgés ont de la difficulté à utiliser les outils informatiques.	6,0	6,0	6,0	7,2	6,5	5,4	5,0	5,8	5,6	6,2	5,7
Selon moi, il existe de la discrimination envers les travailleurs âgés dans ma région.	5,5	5,2	5,8	5,7	5,0	5,6	5,6	5,3	4,8	5,6	5,6

[www.leger360.com](http://www.leger360.com)

Pour plus d'information sur cette étude :

**Cynthia Darisse**  
Chargée de projet

580-580 Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 2K2

 418-522-7467  
 [cdarisse@leger360.com](mailto:cdarisse@leger360.com)